



DECLARATION LIMINAIRE

CTS du 13 Septembre 2022

Nous devons commencer ce CTS en mentionnant ce qui s'est passé ces derniers mois sur notre établissement et toutes les difficultés que nous rencontrons pour dialoguer avec notre nouvel Adjoint au chef d'établissement.

Pas un jour ne se passe sans que l'ACE veuille révolutionner tout ce qui fonctionnait bien avant son arrivée.

Après avoir voulu :

- *Modifier le fonctionnement du service de nuit.*
- *Mis en danger la vie des collègues en effectuant le transfert d'un détenu à profil particulier avec un véhicule non sérigraphié « administration pénitentiaire », sans sirène à double tonalité, sans un gyrophare clignotant, SANS tous ces équipements qui permettent d'indiquer clairement et rapidement qu'une équipe est en mission.*
- *Supprimer la ligne pour les appels extérieurs des astreintes et entraîner un dysfonctionnement qui aurait pu nuire à la sécurité de l'établissement.*
- *Interdire aux surveillants l'accès à la fiche pénale comme cela a toujours été.*
- *Déplacer, sans aucune consultation, le tableau d'affichage (planning des agents, des numéros important en cas d'urgence, des notes de service) d'un endroit fonctionnel pour l'agent portier. Maintenant le collègue se retrouve avec ce tableau situé dans son dos, obstruant au passage le carrelage transparent qui permettait de voir les divers mouvements dans l'escalier. Entraînant un effet encore plus « pesant » sur ce poste de travail.*

Qu'allez-vous nous inventer dans les prochains jours?

Pourquoi ne voulez vous pas dialoguer avec les organisations syndicales qui sont présentes pour vous apporter « aide » et « accompagnement » dans certaines de vos démarches.

Pour preuve, lors de la publication de votre note d'information "*déguisée*" sur le sujet du vagemestre, **FO Justice** a souhaité échanger avec vous sur la teneur de cette note et de sa publication plus de 10 jours avant la tenue de ce CTS.

Malgré plusieurs mails de notre part, vous avez continué à rester sur votre idée. Il aura fallu une intervention de notre OS auprès de la DISP de Rennes pour que cette note soit annulée.

Quelle perte de temps !!! Mettez vous à la place des agents qui n'ont pas compris cet appel d'offre avant la tenue d'une instance réglementaire.

Nous savons que votre poste est exigeant, difficile et que vous êtes à l'heure actuelle sans la présence d'un chef d'établissement pour vous épauler et vous former. Mais à cause de vos maladresses répétées, nous perdons « patience » alors que des vrais dossiers pour notre établissement s'accumulent au fur et à mesure du temps.

NON, les syndicats ne tiennent pas la « taule » comme on l'entend à l'heure actuelle sur la maison d'arrêt de Cherbourg. Ces propos sont dégradants, insultants et ne reflètent pas la réalité du travail d'une organisation syndicale !!!

NON, ne nous souhaitons pas rentrer en guerre comme vous aimez le dire en ce moment !!!

Un établissement comme celui de Cherbourg n'est pas une usine, nous sommes un petit établissement qui a besoin d'un encadrement proche de ses agents. Nous sommes des professionnels avec une certaine expérience et nous sommes effectivement vigilants sur nos conditions de travail. Les agents à Cherbourg finiront leur carrière sur cet établissement et il est hors de question de détruire tous les droits que nous avons acquis, avec l'aide des « anciens », au fil des toutes ces années.

Fo Justice rappelle à l'ACE qu'à ce jour la Chef d'établissement est toujours officiellement en poste malgré son absence, qu'il ne peut pas saboter tout ce qui a été mis en accord avec le personnel. Même si cela n'est pas à la hauteur de notre nouvel ACE qui souhaite sans doute faire ses preuves envers l'administration mais sur le dos des collègues.

Fo Justice demande à l'ACE de revoir sa copie sur son management **brutal et désastreux**, de s'intéresser aux vrais problèmes de l'établissement au lieu de chasser les collègues et de mettre en place une **politique autoritaire et de désordre**.

Fo Justice exige du dialogue, de l'équilibre, de la concertation et non pas de :

« C'est moi qui décide ! »

Fo Justice alerte sur la dégradation des relations professionnelles et sociales avec la hiérarchie depuis l'arrivée de l'ACE qui n'en fait qu'à sa tête.

La patience à des limites et les nerfs des collègues sont à vifs.

Vous n'allez pas, Monsieur, détruire tout le travail acquis ces dernières années !

SLPFOJusticeMA Cherbourg

Le : 13/09/2022

